

Permis piéton et Internet : les écoliers équipés pour "naviguer"

Jeudi 23 mai, les permis Internet et piétons ont été remis par le major Vinette de la communauté de brigade (COB) de Tilly-sur-Seulles en présence de Jean Luc Roussel, maire et de nombreux parents d'élèves.

Dix-sept écoliers de la classe CE1 et CE2 de Camille Karra ont reçu leur permis piéton basé sur les dangers de la circulation routière et les règles à respecter sur la voie publique.

Des sessions ont eu lieu durant la période du mois de février avec les enseignantes et plusieurs interventions de la gendarmerie.

Côté internet, également dix-sept élèves de la classe de CM1 et CM2 d'Emmanuelle Godet ont reçu leur permis. Le major Vinette a fait un rappel sur l'usage d'Internet et le fonctionnement du web. Il a parlé des risques et les a sensibilisés au cyberharcèlement. Sans oublier, les contenus à caractère violent, pornographique, ou les images choquantes.

Il a pu les inciter à ne pas faire confiance à des inconnus rencontrés sur les réseaux sociaux, mais aussi sur l'usurpation d'identité. Il a aussi été question des violences sexistes, de paramétrage de comptes.

Pour les plus jeunes, il existe aussi des logiciels de contrôle parental permettant de limiter les risques potentiels. **"Les bonnes pratiques en matière de sécurité numérique doivent s'acquérir dès le plus jeune âge"**.



Les écoliers qui ont reçu leur permis piéton.



Les autres écoliers ont reçu leur permis Internet.